ANNONCES LÉGALES

Avis d'appel public à la concurrence

HALPADES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Réhabilitation du programme 0110
Léo Ferré - Secteur F - Annemasse
Deuxième consultation

Identification de l'organisme qui passe le marché : HALPADES SA d'HLM - 6, avenue de Chambéry, BP 2271, 74011 Annecy cedex
Type de procédure : Appel d'offres ouvert
Objet du marché : Consultation des entreprises pour la réhabilitation de notre ensemble immobilier de 167 logements en site occupé à Annemasse (74) "Léo Ferré - Secteur F " pour les lots suivants :

LOTS	NATURE DES TRAVAUX	LOTS	NATURE DES TRAVAUX
N° 01A	Maconnerie - Découpe beton	N° 12	Plomberie - Sanitaires
N° 04	Bardage metallique extérieur	N° 13	Chauffage hydraulique
N° 06	Menuseries intérieures Bois - Isolation des combles	N° 14	VMC
N° 07/08A	Plafrerie - Peintures intérieures des logements, cages d'escalier et halls d'entrée	N° 16	Electricité
N° 09	Serrurerie - Garde corps métalliques	N° 21	Ascenseurs Renovation des cabines

Planning :
- Démarrage des Travaux : OS en décembre 2018
- Durée des travaux : 18 mois
- Fin des travaux : juin 2020

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français
Unité monétaire utilisée : l'EURO
Conditions de participation : Les candidats devront produire toutes justifications conformément au dossier de consultation qui fixe les modalités relatives à la constitution et à la présentation des candidatures.
Renseignement d'ordre technique : M. François ROCHAIX
Tél : 06 33 33 64 61 - Mail : frochaix@halpades.fr
Renseignement d'ordre administratif : Mme Delphine GATTACIECA
Tél : 04 50 88 26 77 - Mail : dgattacieca@halpades.fr
Règlement de consultation : Le dossier est téléchargeable gratuitement sur le site http://halpades.e-marchespublics.com
Date limite de réception des candidatures : Les candidatures seront transmises avant le vendredi 2 novembre 2018 - 16h00 dernier délai à : HALPADES SOCIETE ANONYME D'HLM - 6, Avenue de Chambéry - BP 2271 - 74011 ANNECY CEDEX sous enveloppe cachetée, adressée par pli recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé, et portant la mention : Candidature Consultation Entreprise - Annemasse (74) - " Secteur F " - Réhabilitation de 167 logements en site occupé - NE PAS OUVRIR
Date de l'avis : 25 Septembre 2018

109462700

AVIS

Enquêtes publiques

THONON agglomération

COMMUNE D'ARMOY

Avis d'enquête publique
Elaboration du plan local d'urbanisme d'ARMOY

Par arrêté du 5/09/2018 le président de la communauté d'agglomération de Thonon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune d'ARMOY.
A cet effet, Monsieur Jean-Paul BRON, directeur des services techniques territoriaux a été désigné par le président du tribunal administratif de Grenoble comme commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie d'ARMOY, 202, route du Bois de la Cour, 74200 ARMOY, du lundi 1er octobre 2018 jusqu'au vendredi 2 novembre 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Monsieur le Commissaire enquêteur recevra en mairie d'Armoy le :
- **le lundi 1er octobre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**
- **le samedi 13 octobre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**
- **le mercredi 17 octobre 2018 de 14 h 00 à 17 h 00**
- **le lundi 29 octobre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**
- **le vendredi 02 novembre 2018 de 09 h 00 à 12 h 00**

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique seront à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Armoy (sauf jours fériés) aux fins de consultations et d'observations le : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, mercredi de 9 h 00 à 11 h 00.
Conformément aux dispositions de l'article L 123-10 du code de l'environnement, pour permettre la consultation dématérialisée des dossiers d'enquête publique, un poste informatique sera mis à la disposition du public à la mairie d'Armoy durant les heures d'ouverture. Les observations, propositions et contre-propositions pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie, mais également être envoyées :
- par courrier, jusqu'au vendredi 02 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique, à l'adresse : Mairie de d'Armoy - COMMISSAIRE ENQUETEUR ENQUETE - Elaboration du PLU - 202, route du Bois de la Cour 74200 ARMOY, avec la mention [NE PAS OUVRIR]
- Par voie électronique jusqu'au vendredi 02 novembre 2018 à 12 h 00, à l'adresse suivante : mairie@armoy.fr en indiquant comme objet : "enquête publique - Elaboration du PLU"

Les observations émises par courriel seront consultables et accessibles sur le lien suivant https://www.registre-dematerialise.fr/940
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de Thonon Agglomération ou à la mairie d'Armoy dès la publication du présent arrêté.
Le dossier d'enquête publique est également disponible sur le site internet de la Communauté d'Agglomération
http://www.cc-baschablais.com à la rubrique Urbanisme (mise à jour régulière) et sur le lien suivant
https://www.registre-dematerialise.fr/940
Toutes observations du public seront également consultables et communiquées aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête.
A l'issue de l'enquête, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie d'ARMOY aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le président de Thonon Agglomération, Jean NEURY

106055300

Avis administratifs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du Code de l'Environnement, a été prescrit un arrêté de prolongation relatif à la mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte, sur le secteur du Fier.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : d'ALÉX, ANNECY, ARGONAY, BLUFFY, CHARVONNEX, CHAVANOD, CHEVALINE, CREMPIGNY-BONNEGUÊTE, CUVAT, DINGY-SAINT-CLAIR, DOUSSARD, DROISY, DUINGT, ENTREVERNES, EPAGNY METZ- TESSY, ÉTERCY, FAVERGES, SEYTHENEX, FILLIÈRE, GIEZ, GROISY, HAUTEVILLE-SUR- FIER, LA BALME-DE-THUY, LA CHAPELLE-SAINT-MAURICE, LA CLUSAZ, LATHUILE, LE BOUCHET-MONT-CHARVIN, LES CLEFS, LES VILLARDS-SUR-THONES, d'AMANCY, AMBILLY, ANNEMASSE, ARBUSIGNY, ARCHAMPS, ARENTHON, ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, BEAUMONT, BOSSEY, CHÊNEX, CHEVRIER, COLLONGES-SOUS-SALÈVE, CONTAMINE-SUR-ARVE, CORNIER, CRANVES-SALES, DINGY-EN-VUACHE, ETEAUX, ÉTREMBIÈRES, FAUCIGNY, FEIGÈRES, GAILLARD, JUVIGNY, LA CHAPELLE-RAMBAUD, LA MURAZ, LA ROCHE-SUR-FORON, MACHILLY, MARCELLAZ, MONNETIER-MORNEX, NANGY, NEYDENS, PERS-JUSSY, PRÉSILLY, REIGNIER-ÉSERY, SAINT-CERGUES, SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, SAINT-SIXT, SCIENTRIER, VALLEIRY, VERS, VÉTRAZ-MONTHOUX, VILLE-LA-GRAND, VIRY, VULBENS et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie:
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

109855200

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du Code de l'Environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la prolongation de mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte, sur le secteur de l'Arve amont.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : d'ARÂCHES-LA-FRASSE, AYZE, BONNEVILLE, BRISON, CHAMONIX-MONT-BLANC, CHATILLON-SUR-CLUSES, CLUSES, COMBLOUX, CORDON, DEMI-QUARTIER, DOMANCY, ENTREMONT, LA CÔTE-D'ARBROZ, LA RIVIÈRE-ENVERSE, LE GRAND-BORNAND, LE PETIT-BORNAND-LES-GLIÈRES, LE REPOSOIR, LES CONTAMINES-MONTJOIE, LES GETS, LES HOUCHES, MAGLAND, MARIGNIER, MARNAZ, MEGÈVE, MÉGEVETTE, MIEUSSY, MONT-SAXONNEX, MORILLON, NANCY-SUR-CLUSES, ONNION, PASSY, PRAZ-SUR-ARLY, SAINT-GERVAIS-LES-BAINS, SAINT-JEOIRE, SAINT-LAURENT, SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY, SAINT-SIGISMOND, SALLANCHES, SAMOËNS, SCIONZIER, SERVOZ, SIXT-FER-À-CHEVAL, TANINGES, THIEZ, VALLORCINE, VERCHAIX, VOUGY et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie :
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

109859700

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du Code de l'Environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte renforcée, sur le secteur de la Menoge.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : de BOËGE, BOGÈVE, BONNE, BURDIGNIN, FILLINGES, HABÈRE-LULLIN, HABÈRE-POCHE, LA TOUR, LUCINGES, PEILLONNEX, SAINT-ANDRÉ-DE-BOEGE, SAINT-JEAN-DE-THOLOMÉ, SAXEL, VILLARD, VILLE-EN-SALLAZ, VIUZ-EN-SALLAZ et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie :
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

109861100

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du code de l'environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la prolongation de la mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte renforcée, sur le secteur du Chéran.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : d'ALBY-SUR-CHÉRAN, ALLÈVES, BLOYE, BOUSSY, CHAINAZ-LES-FRASSES, CHAPEIRY, CUSY, GRUFFY, HERY-SUR-ALBY, LESCHAUX, MARCELLAZ-ALBANAIS, MARIGNY-SAINT-MARCEL, MASSINGY, MURES, QUINTAL, RUMILLY, SAINT-FÉLIX, SAINT-SYLVESTRE, SALES, VIUZ-LA-CHIESAZ et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie :
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

109864400

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du Code de l'Environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte renforcée, sur le secteur des Dranses.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : d'ABONDANCE, BELLEVAUX, BERNEX, BONNEVAUX, CHAMPANGES, CHÂTEL, CHEVENOZ, ESSERT-ROMAND, ÉVIAN-LES-BAINS, FÉTERNES, LA BAUME, LA CHAPELLE-D'ABONDANCE, LA FORCLAZ, LA VERNAZ, LARRINGES, LE BIOT, LUGRIN, MARIN, MAXILLY-SUR-LÉMAN, MEILLLERIE, MONTRIOND, MORZINE, NEUVECELLE NOVEL, PUBLIER, REYVROZ, SAINT-GINGOLPH, SAINT-JEAN-D'AULPS, SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS, SEYTROUX, THOLLON-LES-MÉMISES, VACHERESSE, VAILLY, VINZIER et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie :
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

le dauphiné
www.marchespublics.ledauphine-legales.com
HAUTE-SAVOIE
Agnès Regat
>> 04 50 51 97 65
Nathalie Pelletier
>> 04 50 51 97 47
LDLegales74@ledauphine.com
Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les annonces des services judiciaires et légaux sont fixées par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire 5011 HT le mm colonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE COMMUNIQUE

En application du Code de l'Environnement, a été prescrit un arrêté relatif à la mise en place de restrictions des usages de l'eau, niveau alerte renforcée, sur le secteur des Usses.
Le texte intégral des prescriptions peut être consulté dans les mairies : d'ALLONZIER-LA-CAILLE, ANDILLY, BASSY, CERCIER, CERNEX, CHALLONGES, CHAUMONT, CHAVANNAZ, CHÊNE-EN-SEMINE, CHESSENAZ, CHILLY, CHOISY, CLARAFOND-ARCINE, CLERMONT, CONTAMINE-SARZIN, COPPONEX, CRUSEILLES, DESINGY, ÉLOISE, FRANCLENS, FRANGY, JONZIER-ÉPAGNY, LA BALME-DE-SILLINGY, LE SAPPEY, MARLIOZ, MENTHONNEX-EN-BORNES, MÉSIGNY, MINZIER, MUSIÈGES, SAINT-BLAISE, SAINT-GERMAIN-SUR-RHÔNE, SALLENOVES, SAVIGNY, SEYSSEL, SILLINGY, USINENS, VANZY, VILLY-LE-BOUVERET, VILLY-LE-PELLOUX, VOVRAY-EN-BORNES et sur le site Internet des services de l'État en Haute-Savoie :
(http://www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse/Secheresse-la-Haute-Savoie-en-niveau-alerte.-Economisons-l-eau).
Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

109868800

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE CRUSEILLES

Mise à disposition du public
modification simplifiée n° 1 du PLU

Le public est informé que par délibération en date du 3 septembre 2018, le Conseil municipal de Cruseilles a accepté le lancement de la procédure de modification simplifiée n° 1 du PLU et fixé les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n° 1 du PLU engagée par arrêté du maire du 12 septembre 2018.
Un dossier de présentation comprenant le projet de modification simplifiée n° 1 est mis à la disposition du public en mairie de Cruseilles du lundi 15 octobre 2018 au jeudi 15 novembre 2018 inclus.
Les pièces du dossier ainsi que le registre seront disponibles aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie de Cruseilles : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées à les consigner sur le registre prévu à cet effet ou à les exprimer par courrier, à l'attention de Monsieur le Maire, en l'adressant à la mairie par voie postale ou par messagerie via l'adresse maine@cruseilles.fr.
À l'issue de la mise à disposition, le registre sera clos et signé par le Maire. Le bilan de la mise à disposition du public sera présenté en conseil municipal qui en délibérera et en adoptera par délibération motivée le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.
Cet avis est également publié :
- sur le site internet de la commune (https://www.cruseilles.fr)
- dans deux journaux régionaux

Le Maire, Daniel BOUCHET

109449800

ST-JEAN DE SIXT

COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

Avis de mise à disposition du dossier
de modification simplifiée du PLU

Par délibération en date du 20 septembre 2018, M. le Maire de la commune de St-Jean-de-Sixt a fixé les modalités de modification simplifiée n° 5 du PLU.
Le dossier de présentation de ce projet, portant sur les modifications de zonage indutes par l'aménagement du centre bourg sera mis à disposition du public en mairie de St-Jean-de-Sixt, du mardi 9 octobre au mercredi 07 novembre 2018 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures et mercredi matin de 9 heures à 12 heures) et ce, pour une durée de 30 jours francs.
Un accès gratuit au dossier est garanti par un poste informatique, ainsi qu'un dossier papier consultable à la Mairie de St-Jean-de-Sixt aux horaires habituels d'ouverture, consultable également sur le site internet de la Mairie www.saint-jean-de-sixt.fr
Pendant la durée de la consultation, les observations et propositions sur le projet de modification du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie de St-Jean-de-Sixt, 67, route de Grand-Bornand 74450 St-Jean-de-Sixt. Elles pourront également être adressées par courrier à l'attention de M. le Maire ou encore par mail (formulaire disponible sur le site internet).
L'avis de l'autorité environnementale peut être consulté sur le site internet de la DREAL ou en Mairie.
A l'issue de cette mise à disposition, le conseil municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation définitive de cette modification simplifiée n° 5.

109681500

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

FIDAL

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société en date du 4 septembre 2018 présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DP LOGISTIC
Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Siège social : 67, allée du Clos Pasquier - 74300 CLUSES
Objet principal : Le transport de marchandises sous toutes ses formes; l'activité de commissionnaire de transport, déménagements ; la location, avec ou sans chauffeur et la prise en location de tous véhicules destinés au transport routier de marchandises
Durée : 99 ans
Capital : 100.000 euros (apport en nature)
Gérance : M. Didier PASQUIER, demeurant 67, allée du Clos Pasquier 74300 CLUSES.
Immatriculation au RCS d'Annecy

Pour avis, le gérant

109325700

est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'excepti associés, sont soumises à l'agrément de la collec
Président : M. David NIETO, demeurant 34, sentier LA CLUSAZ.
La Société sera immatriculée au Registre du com d'ANNECY
P

109363000

AVIS DE CONSTITUT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date d ANNECY, il a été constitué une société pa unipersonnelle (SASU), présentant les caractéristi
Dénomination sociale : CONCEPT HABITAT 74
Objet social : rénovation, petite maconnerie, pe
Siège social : 33, route de Chevesnes, Cran-Ge
Capital social : 4000 euros (40 actions de 100
Durée : 99 ans à compter de son immatricu Commerce et des Sociétés
Associé unique : Monsieur BOUSSETTA Jamel des Avollions, Sevrier 74320 ANNECY est n président pour une durée indéterminée
Immatriculation en cours au RCS D'ANNECY
P

109794900

AVIS DE CONSTITUT

Suivant acte sous seing privé en date du 22/09 institué une Société à Responsabilité Lim caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : En voiture Simone
Siège social : Place Gérard Bochet - 74580 VIF
Capital : 2 000,00 euros correspondant à 2 10,00 euros chacune correspondant à des a entièrement libérées.
Objet : L'achat et la revente de tous objets, meu à l'habitat et l'aménagement intérieur , L'animal Vente et dégustation sur place de thé, café, et bo
Durée : 99 années à compter de son immatric Commerce et des Sociétés.
Gérant : Madame GROZ Frédérique, demeuran d'en bas - 74520 VULBENS
La Société sera immatriculée au registre du Com de Thonon-les-Bains

109813000

Dissolutions

SCI DU CERNIX

Société Civile Immobilière au capital de 762,
Siège social : Le Cernix - 74230 Le-Bouchet-
351 845 573 R.C.S. Annecy
Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée G du 01/09/2018, les associés ont décidé de à compter de cette même date et de nommer a Monsieur Jean Jacques LEBOUC, demeurant Le- (74230) Le Cernix.
Le Siège de la liquidation reste fixé au Siège
Le-Bouchet-Mont-Charvin (74230) - Le Cernix.
Mention sera faite au R.C.S. d'Annecy.

109210100

Location gérance

LOCATION-GÉRA

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 POLLET-VILLARD a donné en location-gérance SAS au capital de 5.000 euros, dont le siège s des Confins - 74220 LA CLUSAZ, en cours d' d'ANNECY, l'exploitation d'un fonds de comm exploité sous l'enseigne " BALI BAR " et situé LA CLUSAZ (74220), pour lequel le loueur est SIRET 801 972 514 00013, pour une durée com 2018 et le 30 septembre 2019, et qui pourra ê fois pour une durée de 12 mois à l'issue dénonciation.
L'ensemble des marchandises nécessaires à l' commerce susvisé seront achetées et payées en sera de même à compter de la prise d'eff sommes et charges liées à l'exploitation incomberont au locataire-gérant, de manière à nullement inquiété ni recherché à ce sujet.

109327900

Fonds de commer

AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en dat 2018, enregistré au SPFE d'Annecy le 24 septe 00082993, référence 7404P01 2018 A 06612,
• SANCELLEMOZ, SA au capital de 500 000 1 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex, im RCS Nanterre,
A vendu à
• CLINEA, SAS au capital de 194 008 608 euro 12 rue Jean Jaurès 92813 Puteaux Cedex, im RCS Nanterre,
Un fonds de commerce de clinique de réadaptation (SSR), exploité sous l'enseigne " Monthoux (74100), Lieudit les Trois Noyers.
Ladite cession a eu lieu moyennant le prix pri L'entrée en jouissance a été fixée au 1er septe Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans l en date des publications légales prévues par vendu pour la validité et pour la correspondar social des sociétés SANCELLEMOZ et CLIN 92813 Puteaux Cedex.

109652500

Modifications statu

Xavier GUILLAUD-BATA
NOTAIRE
22, route d'Annecy - 74410 Sa

Modification de soci

SARL BERNOIS IMMOBILIER, 11 bd St Ber ANNECY, anciennement au capital de 1.000 dANNECY sous le n°833 272 891 suite décisic 24/05/2018
Il est adjoint le nom commercial " STONE IN principal.
Le capital social est désormais de 8.000 eur